



PAIEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

Le Copéco invite le gouvernement au dialogue



Les membres du Copéco à la conférence de presse/Adiac

Le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco), réuni le 13 mai à Brazzaville, a sollicité une rencontre avec l'exécutif afin d'apporter une réponse aux négociations sur le paiement de la dette intérieure qui asphyxie le secteur privé national.

« Cela fait plusieurs années, notamment depuis 2014, que nous ne cessons de rappeler au gouvernement la difficile situation économique que traverse le secteur privé national, situation qui, en 2020, a été couplée à la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 », a déploré Roger Obesse, président du Copéco.

Page 5

CEMAC

La Cobac rappelle l'interdiction de souscrire aux crypto-monnaies

La Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a rappelé, le 6 mai dernier au cours d'une session extraordinaire en visioconférence, certaines interdictions liées à l'utilisation des crypto-actifs dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique

centrale (Cémac).

Dans un communiqué, l'institution communautaire évoque « l'interdiction du bitcoin ou de toute autre crypto-monnaie comme moyen d'évaluation des éléments d'actif, de passif ou de hors-bilan des éta-

blissements assujettis ».

La réaction de la Cobac est consécutive à l'adoption du bitcoin comme seconde monnaie par l'un des pays membres de la Cémac, notamment la République centrafricaine.

SÉCURITÉ CIVILE

Du matériel anti-incendie pour les sapeurs pompiers



Les autorités françaises et congolaises

L'ambassade de France, en partenariat avec l'Association française de marins pompiers de Marseille, a offert le 13 mai aux sapeurs-pompiers congolais du matériel contre les incendies, constitué de tenues de feu et de lances incendie. La donation a été reçue par le directeur de la sécurité civile, le général Albert Ngoto. « Parmi le lot du matériel, nous avons également des supports pédagogiques qui vont nous permettre de renforcer les capacités des nouvelles recrues », a indiqué le directeur de la logistique par intérim, le colonel David Ntiakoulou.

Page 7

PHOTOGRAPHIE

Kokutan'Art sera lancé le 27 mai à Brazzaville

Les Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville (Kokutan'Art) donnent rendez-vous aux professionnels et amateurs de la discipline pour un moment de découverte et de partage exceptionnel, du 27 mai au 1er juin, à l'Institut français du Congo ainsi qu'aux ateliers Sahm.

« La première édition nous a permis de mesurer notre sens de créativité. Malgré la situation sanitaire, nous

avons osé et aujourd'hui le festival Kokutan'Art rentre dans l'agenda culturel des festivals au niveau national et international. Pour cette deuxième édition, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes afin de présenter au public un événement à la hauteur de ses attentes », a confié Lebon Chansard Ziaoula, directeur du festival Kokutan'Art.

Page 16

EDITORIAL

Seconde zone

Page 2

ÉDITORIAL

Seconde zone

La communauté des nations a-t-elle encore le temps de se concentrer sur les défis à relever dans lesquels elle s'était investie avec détermination les années passées ? Il semble que non. Depuis l'éclatement du conflit russo-ukrainien le 24 février dernier, les puissances dont le leadership dans la mise en perspective des solutions pour la survie de l'humanité est indéniable et à la fois controuvé sont sur le pied de guerre.

Parler aujourd'hui de la crise économique mondiale toujours en cours, alerter sur les conséquences du changement climatique, sur la réfraction de la pandémie de covid-19 ou sur la famine dans plusieurs régions de la planète ne fait plus recette. Tentez de vous connecter à internet, lisez la grande presse, allumez votre télévision ou votre radio, vous constaterez que l'actualité la plus traitée porte sur le conflit qui sévit à l'Est de l'Europe.

Ah! Y a-t-il heureusement lieu de mentionner la réunion tenue à Marrakech, au Maroc, le 11 mai, autour de quatre-vingts pays à l'initiative conjointe du royaume chérifien et des États-Unis d'Amérique ? Sur la thématique de la coalition mondiale contre Daesh ou l'État islamique, cette rencontre, la neuvième du genre et la première organisée en terre africaine, replaçait à nouveau la menace terroriste au cœur des enjeux du développement et de la stabilité des nations.

Cette mobilisation contre l'ennemi commun des temps modernes mérite d'être saluée, l'objectif étant de le combattre ensemble. Par principe, quand les grandes questions sont abordées dans un climat de paix globale, les résultats suivent. Mais en raison des tensions actuelles entre les « grands » de ce monde, beaucoup de points de convergence des relations internationales sont rangés en seconde zone. Vite, que les gouvernements rallument les chandelles du dialogue interactif pour le bien de tous.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Le procès du député Ghyslain Galibali s'ouvre à la Haute cour de justice sans l'inculpé

L'audience de la formation de jugement de la Haute cour de justice du 13 mai s'est ouverte en l'absence du député de Lékana, dans le département des Plateaux, Ghyslain Millet Galibali, poursuivi pour « faux et usage de faux. »



Le gardien de Ghyslain Galibali témoignant devant la Cour/Adiac

Le président de la Haute cour de justice, Henri Bouka, qui a dénoncé « une absence consciente, voulue et organisée du prévenu à l'audience du 13 mai », a renvoyé l'affaire au 17 mai prochain pour des débats au fond. En effet, l'affaire oppose le ministère public et le Fonds routier (partie civile) au prévenu qui devrait répondre des agissements qui lui sont imputés. Mais en l'absence de l'accusé, deux prévenus ont comparu lors de la première audience. Il s'agit de Fougua Fordy, gardien au domicile de Ghyslain Galibali qui a réceptionné les documents des enquêteurs avant de le signifier à l'inculpé, et le capitaine de la gendarmerie Serge Eleli qui a mené les enquêtes. Ils ont tous comparu en qualité de témoins. Dans le rapport d'enquête, il est avéré que le député de Lékana a traversé le fleuve Congo sous une fausse identité pour se retrouver en République démocratique du Congo où il a pris le vol pour la France. Il ressort également que

le prévenu avait communiqué une fausse adresse. L'enquêteur a aussi informé la Cour d'un appel reçu de Me Bongoto qui s'est constitué avocat de Ghyslain Millet Galibali en confirmant le départ de l'inculpé vers la France. La justice qui a épuisé toutes les procédures d'instruction après avoir décerné au prévenu la convocation, les mandats de comparution, d'amener et d'arrêter veut aller au bout du dossier. Selon Henri Bouka, le député a décidé de se soustraire à la justice de son pays. Notons que les actes de dénonciation imputés au député sont l'infraction de « faux et usage de faux » suite à une mission de vérification de la conformité des dossiers de recrutement des agents du Fonds routier et du Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics, pour la période 2009-2021. Pour ce faire, la justice a entre ses mains la note du conseiller aux Affaires académiques, directeur de l'Office de gestion des étudiants et sta-

giaires en France à l'ambassadeur du Congo en France dont l'objet est de vérifier l'authenticité du diplôme de Ghyslain Galibali. Il y a aussi le courrier de l'Ihedra, institut d'enseignement dans lequel le député prétend avoir fréquenté et qui répond à l'authenticité du diplôme contesté ; le courrier de l'attaché de défense à l'ambassade du Congo en France présentant le rapport d'investigation sur le cursus de la personne incriminée. A cela, s'ajoute la demande d'emploi formulée par l'intéressé et mentionnant son diplôme d'ingénieur de développement. Composée de trente-six cadres congolais, dont les magistrats de la Cour suprême, les sénateurs et les députés, la Haute cour de justice est l'unique juridiction dont la mission cardinale est de juger les parlementaires, le Premier ministre, les ministres, les membres de la Cour suprême et ceux de la Cour constitutionnelle ayant commis des infractions pénales.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES 2022

Clotaire Mboussa-Ellah candidat à Gamboma I

Le président du Comité d'action pour le renouveau (CAR), Clotaire Mboussa-Ellah, a annoncé le 14 mai à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, sa candidature aux élections législatives et locales de juillet prochain dans la première circonscription électorale de Gamboma, dans le département des Plateaux.

Pour atteindre ses objectifs, le candidat déclaré compte sur sa longue expérience dans l'approfondissement de la démocratie et son enracinement au Congo. Clotaire Mboussa-Ellah dit également avoir travaillé pour la cohésion nationale, l'unité, la paix. « Fort de cette expérience qui m'est reconnue par tous et après de nombreux appels, j'ai décidé de me présenter aux élections législatives et locales, scrutins de juillet 2022. Je suis candidat aux élections législatives et locales dans la première circonscription électorale de Gamboma pour répondre particulièrement aux attentes de ses habitants », a-t-il annoncé devant la presse.

Le président du CAR place, en effet, sa campagne électorale sous le signe du rassemblement et d'entente en vue d'une nouvelle majorité agissante. Il s'est également dit prêt à faire face aux problèmes que rencontrent les habitants de la communauté urbaine de Gamboma. Selon lui, l'ambiance qui règne actuellement dans cette localité est une ferveur électorale et non



Clotaire Mboussa-Ellah animant la conférence de presse/Adiac

« La population de Gamboma veut du changement après une course effrénée de leadership. Je remplis les qualités de rassembleur et de fédérateur. Je suis fils du terroir, je connais les quatre coins de la localité et je peux l'emporter »

une tension comme pensent certaines personnes. « La population de Gamboma veut du changement après une course effrénée de leadership. Je remplis les qualités de rassembleur et de fédérateur. Je suis fils du terroir, je connais les quatre coins de la localité et je peux l'emporter », a assuré Clotaire Mboussa-Ellah, estimant que son parti a des assises dans cette ville.

Parti libéral, le CAR a participé à la concertation politique d'Owando aux côtés d'autres formations de l'opposition incarnée par Pascal Tsaty-Mabiala. Il a dénoncé quelques irrégularités qu'il a pu constater lors des opérations de révision des listes électorales. Son président a souligné l'urgence pour l'administration électorale de contrôler les résultats dans certaines circonscriptions électorales. Pour lui, la première circonscription de Gamboma se caractérise par l'effet déformant du corps électoral. Ceci sur les majorations des électeurs dans certains quartiers et l'inscription des non-résidents sur des listes électorales.

Il a aussi interpellé la Commission nationale électorale indépendante sur les modalités du vote par procuration. Les modalités d'exercice de ce vote par procuration ne sont pas, a-t-il indiqué, clairement définies jusqu'à ce jour. « La procuration ne doit plus être une pièce de tricherie. La Commission nationale électorale indépendante gagnerait plus de crédibilité en prenant une circulaire sur les exceptions de ce type d'exercice qui a pris de l'ampleur; et en même temps entrave le bon déroulement du vote », a-t-il interpellé. Clotaire Mboussa-Ellah a, enfin, demandé à l'administration électorale de faire respecter le principe de la composition paritaire des différents organes du processus électoral à tous les niveaux et le rapprochement des centres d'enregistrement des électeurs, conformément aux recommandations d'Owando. Une résolution qui devrait s'étendre à la distribution des cartes d'électeurs pour que le chef de quartier ou de village ne puisse pas jouer seul ce rôle.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Quelque part dans le monde

Comme cela se conçoit aisément ces derniers temps, ce sont encore les réseaux numériques qui ont vendu la mèche avant l'heure. Ou peut-être à l'heure qu'il fallait. En fait toutes les mèches. À commencer par celle à partir de laquelle est allumée la flamme des couleurs, des cœurs et des envies. Et terminer par celle du dégoût, du désarroi et de la désillusion.

Quelque part, loin de là où elles ont vu le jour, de jeunes dames happées par les sirènes du bonheur facile sont tombées entre les mains de prédateurs inqualifiables. Le crime de la déshumanisation appris par cœur, ces hommes en ont fait des objets, non pas de plaisir mais d'hu-

miliation. On peut dire de ces tristes personnages et de leurs partenaires venues d'autres quartiers du bout du monde, d'Afrique et d'Asie en particulier, qu'ils sont tous des drogués.

Faisons la part des choses. Pour ces prédateurs, la drogue est sans doute le moyen de dominer l'esclave en face, ils la prennent en connaissance de cause. Pour la victime, la marijuana est administrée de gré ou de force dans le seul dessein qu'elle sorte de sa condition d'être humaine, devienne la bête immonde contre laquelle tous les sévices sont permis. Dans l'une des vidéos circulant sur le net, on a l'impression de voir s'activer des personnes consentantes.

Ces images d'apparence consentement de jeunes dames malmenées par leurs bourreaux par tous les moyens sont déroutantes. Est-ce vrai qu'à ce moment-là l'homme qui s'emploie ainsi réalise qu'il vit le jour lui également comme tout le monde sorti des entrailles d'une maman? Y a-t-il réellement consentement? Il est difficile de s'en faire une idée claire. Sauf que l'on peut s'appuyer sur quelques témoignages de rescapées de l'enfer.

Il y a quelques jours, un média d'Afrique centrale relayait le récit d'une « revenante ». Pour faire de son témoignage un acte de courage et un enseignement au profit de femmes comme elle qui seraient tentées par l'aventure d'outre-Méditerranée où

les pétrodollars donneraient le tournis, elle a osé parler à visage découvert. « Mes sœurs et mes frères, ne vous laissez pas prendre au jeu des inconnus rencontrés sur les réseaux sociaux. J'en ai eu la triste expérience et vous le déconseille fortement, honnêtement, dignement. S'il vous plaît, restez chez vous! », prévient-elle.

La jeune dame témoignait ainsi. Elle aussi avait été contactée en ligne, décida de partir de bonne foi, avant de réaliser que quelque part dans le monde, l'humain est encore chosifié comme jamais. Que dire? Tentons de créer les conditions d'une vie meilleure chez nous, les énergies pour y arriver ne manquent pas!

Gankama N'Siah

Législatives 2022

Liste additive des candidats du PCT

1- DEPARTEMENT DU NIARI

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
DOLISIE : Circonscription 2	OUELO LOUANGOU Clotaire	BATILA Joseph
MBINDA	MOUANDZA Pierre	OBANGA Jean Fabrice

2- DEPARTEMENT DU POOL

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
MAYAMA	BAHAMBOULA Prince Bertrand	
MBANDZA NDOUNGA		DIATA Aloïse
NGABE	ONDONGO Evariste	INKARI Benoit

3- DEPARTEMENT DE LA CUVETTE

NTOKOU	IKEMO Théodore	IKONGO OTERE André
OYO DISTRICT	OMINGA Maixent Raoul	IBELA Abraham

4- DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
MAKELEKELE 1	MATONGAUH Francine Dalia	MAKANGA Vincent
MAKELEKELE 2		BAZEBIMIO Jean Aimé
BACONGO 1	LOUNANA KOUTA Jean	NSIMBA Ghislain Armel
BACONGO 2	MVOUJBA Vadim Osdet	
TALANGAÏ 2		GAMPFINA BAMPE Boris
MADIBOU	MPIERE NGOUAMBA Rudy	

DETTE INTÉRIEURE

Le Copéco invite le gouvernement au dialogue

Après plusieurs initiatives et démarches des syndicats patronaux, les négociations avec le gouvernement en vue du paiement de la dette intérieure commerciale restent sans suite. Les membres du Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco), réunis le 13 mai à Brazzaville, ont sollicité une rencontre avec l'exécutif afin de trouver gain de cause.

Le secteur privé national est complètement asphyxié suite au non paiement de la dette intérieure commerciale, selon le Copéco. Une situation qui ne lui permet pas de faire face, d'une part, à ses obligations fiscales et sociales et, de l'autre, à la relance économique. « Cela fait plusieurs années, notamment depuis 2014, que nous ne cessons de rappeler au gouvernement la difficile situation économique que traverse le secteur privé national, situation qui, en 2020, a été couplée à la crise sanitaire liée à la pandémie à covid-19 », a déploré Roger Obesse, le président du collectif.

Abordant le point relatif aux marchés publics, Roger Obesse a précisé que les négociations tenues avec le gouvernement ont permis les audits des exercices budgétaires 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Mais, contre toute attente, aucun résultat n'a été publié. « Nous nous sommes soumis à cette opération fai-



Les membres du Copéco à la conférence de presse/Adiac

sant preuve de patriotisme, conscients que ces audits ont été exécutés en violation flagrante du code des marchés publics. Jusqu'à ce jour aucun résultat n'a été publié, ce qui dénote la mauvaise foi de nos partenaires. Il faut également noter que depuis le début de l'année 2021 jusqu'à présent, aucun marché n'a été signé par le ministre des Finances... », a-t-il expliqué.

D'après lui, au cours de ces négociations, il avait été pro-

mis l'apurement des créances intérieures commerciales par le biais des titres, Mais hélas ! Toujours pas de résultat. Face à cela, le gouvernement avait instruit et obtenu d'un groupe de banques la mobilisation de 300 milliards FCFA destinés à l'apurement d'une partie de la dette intérieure commerciale. Ce groupement appelé Le club de Brazzaville, composé des banques BSCA, LCB, BGFI et Écobank, était chargé du règlement des créances selon un

mécanisme qui favoriserait la relance de l'économie nationale. « Malheureusement, ce paiement a été en deçà de notre espérance avec une décote de 22% et 10% de prélèvement comme taxe. Sur l'ensemble des créances validées, seules 40% ont été payées », a-t-il fait savoir.

A cet effet, outre l'invite au gouvernement, le Copéco souhaite également que les créances de 2021 soient prises en compte, quels qu'en soient les méca-

nismes, en vue d'une solution favorable. « Nous voulons que le gouvernement paie les créances en cours pour éviter d'aller augmenter le stock de la dette intérieure commerciale... Chaque année, les créances sont auditées et cela est un manque à gagner pour les opérateurs car nous ne faisons que des audits sans résultats. Nous faisons donc appel au Premier ministre pour recevoir les syndicats patronaux et discuter des problèmes qui concernent non seulement la dette intérieure mais aussi le fonctionnement de l'Etat, de l'économie nationale. Le pays ne peut vivre qu'avec le secteur privé pour développer et accroître son économie », a déclaré le président Obesse.

Au terme des échanges, le Copéco entrevoit de faire part de ses préoccupations à l'Assemblée nationale et au Sénat, si cette énième sollicitation reste sans suite.

Gloria Imelda Lossele

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Démarrage attendu des travaux des six ponts majeurs

La réalisation des six ouvrages de franchissement dans la partie méridionale et la zone septentrionale du pays avait été annoncée pour juin 2020. Près de deux ans après, l'étude de faisabilité n'est pas encore totalement bouclée. Le projet fait pourtant partie d'une campagne des travaux dits d'urgence initiés par le gouvernement sur l'ensemble du territoire national.

Le dossier dit des six ponts concerne la construction de quatre d'entre eux dans la partie méridionale (sud), à savoir un pont sur le Niari (axe Loudima-Sibiti), l'actuel pont étant jugé défectueux et dangereux pour la circulation ; un autre pont sur la rivière Lékoumou (axe Mapati-Komono) ; un encore sur la rivière Mpoukou et un autre sur la rivière Louessé (axe Komono-Mossendjo) dans le Niari. Deux autres ouvrages de franchissement sont prévus dans la partie septentrionale du Congo, notamment sur les rivières Motaba et Ibenga (axe Dongou-Boyele-Enyelle) dans la Likouala.

Le dossier des six ponts est arrivé à l'étape de finition des études de faisabilité (levée topographique et campagne géotechnique), d'après Lambert Oléa, le directeur général sortant des Infrastructures (ex-direction générale de l'Équipement). « La société en charge des études a présenté une première copie des rapports, mais le dossier présentait quelques difficultés.

La tutelle a alors pris la décision de mettre en place une commission d'analyse avant approbation du dossier. Ces études ont finalement été validées le 22 avril dernier par ladite commission », a expliqué Lambert Oléa, ajoutant qu'après cette étape, les travaux peuvent effectivement démarrer.

Le directeur général sortant des Infrastructures s'exprimait à l'occasion d'une cérémonie de passage de témoin à son remplaçant, Gabriel Ngouaka, ingénieur principal des Travaux publics. Selon l'usage de l'administration congolaise, le sortant se devait de transmettre à son successeur l'ensemble des dossiers brûlants et lui dresser un état des lieux des services, la situation du personnel, le bilan matériel et financier.

Un autre défi du directeur général entrant est celui de convaincre sa tutelle du décaissement rapide du crédit destiné au renouvellement des ponts essentiels au désenclavement du département de la Likouala. La circulation est devenue



Zacharie Mokemo s'adressant aux sortants et entrants/Adiac

presqu'impraticable dans la partie septentrionale du pays, surtout en cette période des pluies.

Il faut noter que la cérémonie de passation de service à la direction générale des Infrastructures, présidée par le directeur de cabinet

du ministre de l'Aménagement du territoire, Zacharie Mokemo, était couplée avec celle de la direction générale de l'Entretien routier. Un autre vieux routier de l'administration publique des travaux publics, en l'occurrence Blaise Onanga, a passé

le témoin à un nouveau directeur général, Francis Landry Ngueloundou, ingénieur géologue. Les deux promus ont promis de relever les défis de l'amélioration des infrastructures du transport routier.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT

Nécessité d'insérer les modules sur la transparence

Les participants au séminaire atelier organisé du 14 avril au 12 mai à Brazzaville par la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) sur l'appropriation du manuel des procédures techniques ont, entre autres, recommandé la nécessité d'insérer dans les programmes d'enseignements secondaire et universitaire des modules portant sur la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques.

Animé par le Bureau d'études de surveillance et de contrôle (BSUC), le séminaire a permis aux participants de s'approprier les procédures techniques pour mener des enquêtes sur la gestion transparente et responsable des finances publiques dans les administrations de l'Etat. Les enseignements ont, en effet, porté sur l'appropriation du manuel de procédure technique et sur le plan de communication triennal de la CNTR. Les membres de cette institution et leurs collaborateurs ont aussi suggéré l'exigence de mobilité des gestionnaires des finances publiques.

Le thème sur « L'appropriation du manuel de procédure technique » a été subdivisé en quatre modules, notamment la bonne gouvernance ; la gouvernance financière ; la stratégie nationale de mise en œuvre du code national de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques ; cas pratique d'évaluation d'une structure sectorielle.

Quant au thème sur le « Cadre stratégique de la communication de la CNTR », les participants ont suivi des exposés portant, entre autres, sur la redevabilité ; la place de la communication dans



le processus de changement; les dispositions sur la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques. A la fin des exposés, il a été retenu la nécessité pour la CNTR de mettre en place un plan de communication interne et externe ainsi que de diffuser régulièrement les activités qu'elle mène. Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a rappelé que le manuel des procédures

techniques enseignées fera l'objet d'un examen approfondi avant son adoption à la prochaine session de l'institution. Selon lui, les débats francs et constructifs ont permis aux participants de comprendre la problématique du fonctionnement de cette jeune institution en rapport avec les défis à relever.

« Je suis persuadé que nous nous sommes tous enrichis des contenus des modules mis à

Les membres de la CNTR à l'issue du séminaire Adiac l'étude dans ce séminaire, en l'occurrence le cadre fondamental et global d'amélioration de la gouvernance ; le cadre fondamental de la gouvernance financière ; la stratégie nationale de la mise en œuvre de la transparence et de la redevabilité ; la méthodologie de l'exploitation du manuel des procédures techniques ; la préparation du rapport sur le cadre d'évaluation

de la transparence et la redevabilité ; le cadre stratégique de communication », a-t-il indiqué. Tirant les leçons de ce séminaire atelier, Joseph Mana Fouafoua a invité certains collaborateurs qui n'ont pas pu assimiler les enseignements à ne pas se désespérer d'autant plus que le programme annuel d'activités de la CNTR prévoit des formations spécifiques à l'intention du personnel d'appui technique en cours de recrutement. « Je me réjouis de ce que, dans notre mode de fonctionnement, nous ayons su concilier le séminaire de formation et l'exécution des missions d'enquêtes que nous initions dans le cadre des sous-commissions techniques ad hoc. Vont s'ajouter les missions dévolues aux quatre sous-commissions techniques proprement dites, que nous avons mises en place récemment lors de notre première session », a-t-il poursuivi, invitant tout le personnel à s'armer d'ardeur au travail.

Il s'est, enfin, félicité de la proximité et de la patience du BESUC dans le cadre de l'appui qu'il apporte à la consolidation de la CNTR.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

galerie CONGO

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpolla)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La France renforce ses relations avec l'Académie militaire Marien-Ngouabi

Visite guidée et présentation de la structure, tel est le menu de la rencontre organisée le 11 mai entre la sénatrice française en charge des Français de l'étranger, secrétaire de la commission des Affaires étrangères de la défense et des Forces armées, rapporteuse pour le budget de l'équipement des Forces armées françaises, Héléne Conway Mouret, et le directeur central de l'École de génie travaux (EGT), le colonel Patrick Immath Mouyoki.

Arrivée à Brazzaville le 9 mai, après avoir été reçue par le ministre de la Défense, la parlementaire française n'a pas tardé à visiter l'académie militaire Marien-Ngouabi qui abrite en son sein l'EGT, à vocation régionale, dont la mission est de former les militaires et gendarmes dans le domaine du génie travaux afin de leur permettre de conduire les opérations de construction, de réhabilitation des infrastructures verticales et horizontales, routes et bâtiments.

Après un accueil chaleureux, la sénatrice Héléne Conway Mouret a suivi, dans la salle de réunions de l'EGT, avec une attention particulière l'exposé préparé par le directeur central de cette école, le colonel Patrick Immath Mouyoki, relatif aux enseignements qui y sont développés, portés successivement sur les formations ; les filières ; le bilan des formations et les formations en cours.

Héléne Conway Mouret a touché du doigt la réalité des enseignements reçus par les stagiaires pour ainsi se faire une idée des problèmes auxquels l'école est confrontée, les avancées qui y sont notées, tout en échangeant avec les formateurs et en livrant



Héléne Conway Mouret avec les responsables de l'EGT/DR

un message aux stagiaires. Tout le staff de l'EGT, accompagné du directeur général des Affaires stratégiques et de la coopération militaire, le colonel Jean Aimé Ignoumba, lui ont tenu compagnie.

Depuis son ouverture, l'EGT a formé 2684 stagiaires venant de dix-neuf pays d'Afrique francophone et des autres partenaires répartis de la manière suivante

: 1394 stagiaires internationaux et 1290 stagiaires nationaux ; 88 femmes et 2596 hommes ; 2416 agents des forces de défense et de sécurité et 268 stagiaires civils. A l'issue de la visite, Héléne Conway Mouret s'est exprimée en ces termes : « Mes impressions sont incroyablement positives. D'abord, quant à la qualité de l'enseignement qui est dispensé avec les présentations qui nous

ont été faites, dans chacun des domaines d'activités, puis également la qualité des équipements. Cela se voit que nous avons là une formation de haut niveau et ce qui me réjouit particulièrement, c'est de voir que bien que la France et le Congo travaillent main dans la main sur un projet, ils sont à un niveau d'excellence qui, bien sûr, bénéficie aux stagiaires congolais,

mais également à des stagiaires qui viennent d'autres continents aussi, mais essentiellement de pays africains », a-t-elle indiqué, soulignant que le Congo est en capacité finalement d'être chef de file pour que le savoir-faire, l'expertise soient au maximum dans ces pays quand ces stagiaires rentrent chez eux.

En perspective, faisant la synthèse, elle a promis de renforcer du côté français ce partenariat avec les moyens qui pourront être alloués et cédés, pour que cette initiative se renforce et perdure.

Au-delà de la visite à l'académie militaire Marien-Ngouabi, la sénatrice française a effectué, le 10 mai, une mission auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres, particulièrement au foyer des anciens combattants Charles-de-Gaulle, situé à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Avant de quitter ce foyer, il y a eu échange de cadeaux et la sénatrice a prononcé des mots d'encouragement par rapport aux actions accomplies dans le passé et a souhaité pleins succès à l'institution.

Guillaume Ondze

Du matériel anti-incendie offert au Congo

L'Association française de marins pompiers de Marseille, à travers l'ambassade de France au Congo, a mis à la disposition de la direction de la Sécurité civile du matériel contre les incendies, notamment les tenues de feu et les lances incendie.

Le don destiné aux sapeurs-pompiers a été réceptionné, le 13 mai à Brazzaville, par le commandant de la Sécurité civile, le général Albert Ngoto. Il lui a été transmis par l'attaché de sécurité intérieure à l'ambassade de France au Congo, le commissaire de police, Marwan Laraich.

La donation s'inscrit dans le cadre de la coopération internationale de sécurité qui est mise en œuvre par le service de sécurité intérieure de l'ambassade de France au Congo, a expliqué l'attaché de sécurité intérieure. Marwan Laraich a rappelé à cette occasion qu'il s'agit d'un don essentiellement composé d'une trentaine de tenues de feu très indispensables qui permettent aux sapeurs-pompiers d'intervenir sur des sinistres de haute intensité ou en milieu contaminé, notamment les produits toxiques et de très forte chaleur.

Ce don, a-t-il poursuivi, est accompagné de quatre lances incendie, un équipement technique qui permet d'améliorer la capacité d'intervention des pompiers



Photo de famille à l'issue de la cérémonie de remise de don/DR

du Congo en général et de Brazzaville en particulier.

« Nous pouvons dire merci. Parmi le lot remis par l'ambassade de France, nous avons également des supports pédagogiques qui nous permettront de sensibiliser les jeunes qui viennent visiter chez nous, et puis les jeunes recrues que nous pourrions former », s'est réjoui le lieutenant-colonel de police, directeur de la logistique par intérim, David Ntiakoulou.

En perspective, il est prévu une deuxième phase de remise de don qui devrait arriver d'appareils respiratoires isolants qui permettent d'intervenir dans les milieux totalement hostiles, dans la fumée et bâtiment en feu.

G.O.

CENTRAFRIQUE

La BAD suspend toutes ses activités dans le pays

La Banque africaine de développement (BAD) a suspendu toutes ses activités en République centrafricaine, selon des informations rendues publiques par des médias locaux, le 10 mai.

Une série de réunions avec les autorités centrafricaines a été organisée. Au menu des échanges, les différentes prises de position officielles des autorités centrafricaines vis-à-vis des institutions financières régionales et africaines. En un mot, l'adoption de la cryptomonnaie comme une monnaie légale en République centrafricaine serait la principale cause de cette crispation.

Pour la BAD, il est pratiquement impossible de travailler dans de telles conditions. En d'autres termes, toutes les activités financées par la BAD en République centrafricaine n'ont plus d'issues et sont simplement suspendues jusqu'à nouvel ordre. C'est le cas du projet d'appui à la modernisation de l'aéroport international de Bangui Mpoko, financé à hauteur de 11 millions d'euros par la BAD. Les travaux de ce projet sont d'ores et déjà suspendus. De même que ceux du projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui-N'Djamena, financés aussi par la BAD à hauteur de plus de 60

milliards FCFA.

D'autres projets financés par cette banque en Centrafrique sont également suspendus. Pour cette institution financière africaine, « l'Etat centrafricain est déjà en faillite. Donc il est plus que nécessaire de revoir les choses et demander à l'Etat centrafricain plus de garanties quant au remboursement des fonds alloués ».

Rappelons que récemment, le ministre des Finances, Hervé Ndoba, avait jugé « très alarmant l'état des finances publiques » et annoncé en même temps des coupes de 40 à 60% dans le budget de certains ministères. « Cette annonce du premier comptable public centrafricain, associée à l'adoption du Bitcoin par le président Faustin Archange Touadera comme monnaie légale dans le pays, oblige les autres Etats de l'union monétaire avec le pays à prendre leur distance, s'apparentant, sans doute, à une déclaration de faillite », estiment les experts.

Yvette Reine Nzaba



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN 2022-2029



6.25% NET PAR AN

- Montant de l'opération : 200 000 000 000 FCFA
- Prix de l'obligation : 10 000 FCFA
- Souscription minimale : 300 000 FCFA, Soit 30 obligations
- Maturité : 7 (Sept) ans

SOUSCRIVEZ DU 16 AU 25 MAI 2022 AUPRES DES BANQUES ET SOCIÉTÉS DE BOURSE MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT



Ensemble, construisons un pays émergent



**Afriland Bourse
& Investissement**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Capital Securities - Central Africa

**UPLINE SECURITIES
CENTRAL AFRICA**

BGFI Bourse

CO-ARRANGEURS
ASCA

LE DOCUMENT D'INFORMATION DE LA PRÉSENTE OPÉRATION EST ENREGISTRÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE SOUS LE NUMÉRO COSUMAF APE-01/2022 DU 29 AVRIL 2022

NECROLOGIE



La famille Aba Gandzion informe les amis et connaissances que le programme relatif aux obsèques de Gustave Aba Gandzion, ancien ministre et préfet du département des Plateaux, se présente comme suit :

Mercredi 18 mai: 17h, arrivée de la dépouille à Brazzaville

Judi 19 mai : départ pour le village de Mpe (district de Ngo) département des Plateaux

Vendredi 20 mai : inhumation au cimetière familial de Mpe dans la stricte intimité familiale

13 heures : fin de la cérémonie

La veillée se tient à l'OCH-Moungali-3 Case 218 O.

Le révérend pasteur Armand Massamba, son épouse et leurs enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances, aux frères et sœurs de l'église évangélique du Congo (EEC), le décès de leur fils et frère nommé « Armand Junior Massamba Kifwany », survenu mercredi 11/05/22 à Pointe-Noire.

La veillée se tient à Ngoyo, au bord de la mer, terminus des Taxi 100-100 du parking de la station Puma Ngoyo



En souvenir du Professeur Mbadinga Mupangu Hombanda,

chef de service des maladies métaboliques et endocriniennes au CHU de Brazzaville, enseignant à la Faculté des sciences de la santé de l'université Marien Ngouabi (ex INSA), député de la ville de Mossendjo de 1992 à 1997
16 mai 2002- 16 mai 2022

Voilà 20 ans, jour pour jour, qu'il nous a quittés et qu'il repose auprès de son créateur.

L'époux, le père, le frère, l'oncle et l'ami fidèle qu'il fût durant son séjour terrestre a été une grâce.

Nos cœurs resteront à jamais empreints de l'amour qu'il nous a témoigné. Aussi longtemps que la vie le permettra, nos souvenirs le garderont vivant pour toujours dans nos cœurs.

Aussi, nous invitons tous ceux qui l'ont connu à se joindre en esprit avec sa famille afin d'honorer sa mémoire.



REMERCIEMENTS

Les familles Mombongo et Pena remercient intimement les parents, amis et connaissances qui les ont accompagnées par leurs contributions multiformes lors du décès de Mme Pena Marie Emilienne « Ya Mimi » pour les intimes.

Née le 12 avril 1961 à Brazzaville, elle nous quitte le 22 avril 2022 à Pointe-Noire.

L'inhumation a eu lieu à Pointe-Noire le mercredi 7 mai 2022 au cimetière de Loubou.

A tous, notre inoubliable gratitude. Que l'Eternel Tout-puissant vous bénisse. Merci.

COOPÉRATION UA-UE

La nouvelle facilité européenne pour la paix, un signe d'interventionnisme en Afrique

D'aucuns craignent que la nouvelle facilité européenne pour la paix ne soit le signe de plus d'interventionnisme en Afrique. L'Union africaine (UA) aurait manqué une occasion unique de discuter du changement dans le financement européen pour la paix et la sécurité, annoncé par l'Union européenne (UE) en 2021 dans le cadre de son nouveau paquet défense.

D'après le nouvel arrangement, la Facilité européenne pour la paix (FEP) remplace la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (FAP), qui a constitué le canal de financement de la sécurité de l'UE via l'UA. En raison du manque de préparation et de consensus en amont du sommet UA-UE de février, l'Afrique n'a pas pu adopter de position commune, et la question n'a pas été mise à l'ordre du jour. Ce changement se traduit par moins d'argent destiné aux missions de paix africaines et d'une influence moindre de l'UA sur l'utilisation de ces fonds. Mais il pourrait également être le signe d'un militarisme et d'un interventionnisme européens croissants, selon un expert de l'Institut d'études de sécurité (ISS) en Afrique du Sud. Grâce à la FEP, l'UE a pu, pour la première fois, fournir des armes létales à un pays tiers, qu'est l'Ukraine. Mais, ce soutien militaire de l'Europe à l'Ukraine suscite des inquiétudes en Afrique, où l'on se demande si ce type d'intervention pourrait avoir lieu

sur le continent. Certains experts craignent que la nouvelle stratégie de l'UE ne profite pas à l'Afrique dans son ensemble, voire qu'elle ait de graves conséquences pour le continent. Bien que la nouvelle facilité promette de renforcer les capacités des partenaires de l'UE et de fournir un financement prévisible, elle pourrait menacer l'engagement multilatéral entre les deux continents et la prise de décision collective africaine en matière de sécurité.

L'UE, principal bailleur de fonds des missions de paix en Afrique

Fondée en 2004, le financement de la FAP s'est élevé à 2,68 milliards d'euros et a concerné seize opérations de soutien à la paix dans dix-neuf pays africains. Les contributions des États membres ont fait de l'UE le principal bailleur de fonds des missions de paix africaines. Dans ce domaine, les relations UA-UE étaient régies par le Protocole d'accord conclu en 2018 qui disposait que l'UA

avait la responsabilité de la planification, de l'autorisation, de la coordination et du décaissement des fonds européens destinés aux opérations de paix dirigées par l'Afrique. L'UE peut désormais financer l'intervention militaire directe d'un État membre, comme l'opération française Barkhane au Mali. L'Europe fournira également une orientation stratégique et un soutien politique à ces missions. Ce qui pourrait nuire au leadership de l'UA dans les opérations de paix. Dans le cadre de la FEP, le financement par l'UE des missions militaires en Afrique ne passera plus par l'UA. L'abandon de la FAP au profit d'un engagement direct auprès des parties prenantes réduira également le financement de l'UE à l'UA, en particulier pour les missions de paix comme en Somalie.

L'Europe manifeste son ambition d'intervenir dans les résultats en matière de paix et de sécurité et de les influencer, y compris en Afrique. Les alibis avancés, c'est la lutte contre le terrorisme et l'ex-

trémisme en Afrique et l'immigration clandestines. Plusieurs États membres de l'UA s'inquiètent du fait que la FEP représente un changement de paradigme, une approche militarisée et interventionniste se substituant à un engagement politique. Bien qu'ils reconnaissent les défis de l'utilisation de la FAP par l'UA, les responsables africains estiment que le rôle principal de la FEP est de contrôler l'utilisation de l'argent européen en Afrique et ailleurs.

L'Afrique divisée sur la FEP que soutiennent certains pays d'Afrique de l'ouest et du Sahel

Les craintes portent sur la possibilité que l'intervention militaire ne fasse de l'UE un acteur direct dans les conflits africains, attirant ainsi davantage de forces étrangères sur le continent, avec ou sans le consentement des États africains. Les interventions bilatérales ou régionales pourraient ne pas être conformes aux priorités de l'UA ou ne pas recevoir son aval, ont

déclaré des sources à l'ISS. Le nouvel arrangement pourrait également conduire à la prolifération des armes sur le continent, selon les experts. L'UE n'aurait pas non plus discuté des dispositions de la FEP avec l'UA, cette nouvelle Facilité relevant d'une stratégie mondiale, dont l'Afrique est l'un des nombreux « bénéficiaires ». Selon des sources de l'UA, l'UE n'avait pas informé l'organisation continentale africaine officiellement de la création de la FEP ni de la fin de la FAP. Ainsi, le soutien à la FEP en Afrique de l'ouest et au Sahel divise la position de l'Afrique sur la nouvelle facilité. Alors que l'UE s'est accordée sur la gestion des enjeux de paix et de sécurité en Afrique, les pays africains ne partagent pas les mêmes priorités et préoccupations concernant la politique étrangère et de sécurité de l'UE. L'UA, en particulier son Conseil de paix et de sécurité, devrait discuter des implications de la mise en œuvre de la FEP pour l'Afrique.

Noël Ndong

INONDATIONS EN AFRIQUE DU SUD

La probabilité des fortes pluies accrues par le réchauffement

Les précipitations extrêmes qui ont provoqué des inondations meurtrières en Afrique du Sud au mois d'avril sont rendues deux fois plus probables avec le changement climatique, estiment des scientifiques dans une étude publiée vendredi.

Les chercheurs du World Weather Attribution (WWA), réseau de scientifiques pionniers en matière d'attribution des événements extrêmes au changement climatique, ont croisé des données météorologiques et des simulations informatiques pour une comparaison historique, en se concentrant sur les précipitations maximales sur deux jours dans la région la plus touchée.

«Les résultats ont montré qu'un épisode de précipitations extrêmes comme celui-ci peut désormais se produire environ une fois tous les 20 ans», expliquent

les chercheurs dans un communiqué. L'augmentation de la température moyenne en surface de près de 1,2°C depuis l'ère pré-industrielle a en effet doublé la probabilité d'un événement de cette magnitude, avec une occurrence précédemment d'environ tous les 40 ans. A cause du réchauffement, l'intensité de l'événement a également augmenté de 4 à 8%. Ces résultats sont conformes aux conséquences du changement climatique sur les précipitations : «à mesure que l'atmosphère se réchauffe, elle peut contenir plus d'eau, ce qui augmente le risque

d'averses. Avec de nouvelles émissions de gaz à effet de serre et une augmentation continue des températures, les épisodes de fortes pluies deviendront encore plus fréquents et intenses», expliquent les auteurs.

Avec le réchauffement de la planète, la fréquence et l'intensité des inondations dévastatrices provoquées par ces précipitations extrêmes vont augmenter, mais l'ampleur des dommages dépendra des politiques d'aménagement du territoire ou de la gestion de l'eau.

DISPARITION

Décès du président des Emirats arabes unis

Cheikh Khalifa ben Zayed Al-Nahyane, qui avait accompagné ces deux dernières décennies l'ascension fulgurante de son pays sur la scène internationale, est décédé vendredi à l'âge de 73 ans.

Rarement vu en public depuis un AVC en janvier 2014, le président des Emirats arabes unis devrait être remplacé sous peu par son demi-frère, le prince héritier d'Abou Dhabi Mohammed

ben Zayed, dit «MBZ», qui était déjà considéré comme le dirigeant de facto du pays. Le gouvernement a décrété un deuil officiel et les drapeaux mis en berne pour une durée de 40 jours, a indiqué l'agence de presse officielle WAM.

Né en janvier 1948, cheikh Khalifa a succédé en 2004 à son père, cheikh Zayed ben Sultan Al-Nahyane, président et père-fondateur des Emirats arabes unis, riche État pétrolier du Golfe regroupant sept émirats dont

Dubaï et la capitale Abou Dhabi. Sous l'impulsion du prince «MBZ» le pays est sorti progressivement de son habitude discrétion, en particulier depuis les années 2010 en gagnant une influence grandissante au Moyen-Orient et en Afrique. Abou Dhabi participe même à des interventions militaires contre le groupe Etat islamique (EI) en Irak et en Syrie, puis au Yémen aux côtés des Saoudiens pour combattre les rebelles Houthis, proches de l'Iran.

COVID-19

Les organisations internationales doivent acheter des vaccins faits en Afrique

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a appelé jeudi les organisations internationales soutenant la vaccination contre le Covid-19 à commencer à s'approvisionner en vaccins fabriqués en Afrique, alors qu'un groupe sud-africain a annoncé qu'il risquait de mettre fin à leur fabrication faute de commandes.

«Les agences internationales qui ont reçu beaucoup d'argent pour l'achat et la fourniture de vaccins pour les pays en développement n'achètent pas de vaccins fabriqués par des groupes pharmaceutiques africains, même pour les vaccins qui sont destinés aux pays africains», a déploré Cyril Ramaphosa. Ceci doit changer, a-t-il plaidé dans un discours lors du deuxième sommet international sur le Covid supervisé par le président américain Joe Biden. Début mai, le géant pharmaceutique sud-africain Aspen, qui s'est lancé dans la production et la commercialisation de vaccins anti-Covid en Afrique du Sud après un accord avec l'Américain Johnson & Johnson, a annoncé qu'il risquait de mettre fin au projet faute de commandes.

L'Afrique du Sud et l'Inde ont été à la tête d'une bataille pour l'égalité d'accès aux vaccins et une suspension des droits de propriété intellectuelle pour permettre la fabrication locale de doses à moindre coût. Aspen avait signé un accord en novembre avec J & J pour la fabrication de doses en

Afrique pour l'Afrique et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait alors qualifié cet accord de développement majeur en matière d'accès aux vaccins. L'Afrique, avec une population de 1,3 milliard, est la région du monde la plus faiblement immunisée contre le Covid-19 avec un taux de vaccination de seulement 15,8%. D'abord en manque de doses, le continent est aussi confronté à un scepticisme vaccinal d'une part de la population. Tandis que l'Afrique du sud enregistre une envolée des cas de contaminations, avec une hausse de 32% cette semaine par rapport à la semaine précédente, les agences internationales ainsi que les organisations humanitaires doivent se procurer des vaccins auprès de fabricants africains pour que les capacités de développement sur le continent soient conservées, a estimé M. Ramaphosa. «Les vaccins produits en Afrique doivent être obtenus en Afrique et pour les gens en Afrique. C'est vital pour la sécurité sanitaire du continent aujourd'hui et demain», a-t-il conclu.

Julia Ndeko avec AFP

AVIS DE RECHERCHE

M. Kyode Wilfrid Angoubolo demande à Pannick Raphaël Efoura Mongo de le contacter aux numéros suivants : 06 619 10 30/05 619 10 30/ 06 667 44 60 pour affaire urgente le concernant.

Il prie, par ailleurs, toute personne ayant lu ce communiqué et connaissant l'intéressé de bien vouloir l'en informer.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)
« Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I »
Secteur : « transport » / N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245
AMI N° 004-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du « Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la réalisation de « l'Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe-noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km). Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'examen des procédures et des pratiques afin de vérifier le degré de respect des législations/règlementations/normes en matière de gestion environnementale et sociale du projet et (ii) l'évaluation de la mesure dans laquelle les principes et instructions internes des traitements des problèmes environnementaux et sociaux (y compris le mécanisme de gestion des plaintes-MGP) ont été appliqués. La durée maximale de la mission est de 45 jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (CGGT), ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants inté-

ressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages; un Curriculum Vitae détaillé, daté et signé faisant état de la qualification et de l'expérience professionnelle; les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat; copies des diplômes et autres certificats).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+1).

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport

Maya-Maya). - BP: 14 729; Tél. : (+242) 05 386 35 32; 06 868 68 35,
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com; batoung123@gmail.com.

5. Les expressions d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 mai 2022 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention :

« AMI N° 004-2022/MATIER/DGGT-CET-CEP/ Services d'un consultant individuel pour la réalisation de l'« Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe-noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m). »

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe-noire

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO.-

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

« Projet d'aménagement de la route NDENDE-DOLISIE et de facilitation des transports sur le Corridor Libreville-Pointe-Noire-Brazzaville, Phase 1 »

Secteur : Transport

Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2100150031593

N° d'Identification du Projet : P-ZI-DBO-088 / N°AMI : N° 005-2022/MATIER/DGGT-CT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route NDENDE-DOLISIE et de facilitation des transports sur le Corridor Libreville-Pointe-Noire-Brazzaville, Phase 1 », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations relatives au « Contrôle et à la surveillance des travaux d'aménagements connexes ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres : (i) suivre au quotidien l'ensemble de l'exécution des travaux, y compris la préparation des mortiers, des bétons, du ferrailage et des briques; (ii) rédiger les rapports de démarrage et de fin des travaux, ainsi que des rapports mensuels d'avancement des travaux; (iii) organiser et diriger les réunions de chantiers, avec rédaction et diffusion des comptes rendus; (iv) Informer systématiquement le Client de tout événement imprévu pouvant intervenir en cours d'exécution des travaux, avec indication des conséquences notables; (v) Vérifier et

contrôler la conformité de l'exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût; (vi) Contrôler et maîtriser les délais; (vii) Choisir les options techniques; (viii) Assurer la liaison régulière avec les organismes de contrôle éventuels de l'Etat; (ix) Établir et transmettre au Client pour signature, les projets d'ordres de service, puis assurer la notification de ceux-ci à l'entreprise; (x) Assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux. La durée maximale de la mission est de 08 mois, en adéquation avec celle prévue pour l'exécution des travaux.

3. La Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) au Congo, ci-après dénommé « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et

expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ci-dessus citées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 juin 2022 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « AMI N°005-2022/MATIER/DGGT-CT-CEP / Sélection de Consultants-Firmes / Contrôle et la surveillance des travaux d'aménagements connexes »

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO), 5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU, quartier Batignolles, Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO.-

CONFÉRENCE DE BERLIN SUR LE CLIMAT

Didace Pembe lance un plaidoyer en faveur de l'Afrique

Invité le 9 mai dernier à la conférence sur climat face aux enjeux du développement économique et la concurrence des systèmes sociaux, organisée à Berlin, en Allemagne, l'ancien ministre congolais de l'Environnement, Didace Pembe Bokiaga, a eu l'honneur de prendre la parole et de défendre les intérêts non seulement de son pays, la République démocratique du Congo (RDC), mais également de tout le continent africain.

Le député national et président du parti Alliance des écologistes congolais (AECO) a relevé, dans son intervention, que bon nombre d'Africains vivent sous le seuil de pauvreté et que le changement climatique pourrait anéantir la plupart des progrès déjà réalisés en matière de développement. « Plus globalement, si rien n'est fait, il faut s'attendre à des pressions croissantes sur l'accès à la nourriture, l'affaiblissement des sols, l'augmentation des décès prématurés au fur et à mesure que le réchauffement climatique s'intensifiera », a-t-il soutenu, selon Scooprdc. Il a également souligné que « le continent africain, non seulement doit faire face aux défis de son développement économique mais doit sans cesse s'adapter pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique ». Malheureusement, a-t-il regretté, c'est à l'Afrique, qui n'est responsable qu'à minima des dérèglements climatiques, qu'il est demandé de payer le plus lourd tribut en hypothéquant son développement économique.

Didace Pembe s'est plaint du constat d'autant plus amer selon lequel aucune action de grande envergure n'a été entreprise au niveau international par les pays pollueurs qui tardent à mettre en vigueur les engagements qu'ils ont pris lors des conférences destinées à la question du change-

ment climatique, en général, et à celle de la COP 21, en particulier.

Un développement qui stimule la croissance et comble le déficit énergétique, en réduisant la pauvreté

Le président national de l'AECO, qui dit remarquer qu'il n'y a pas de compromis entre la croissance économique et l'action climatique, estime, par ailleurs, qu'un développement économique résilient au climat devrait être une partie indispensable de toute stratégie de croissance inclusive. Ceci, pour concilier le développement économique et la protection du climat. Il est important, a-t-il conseillé, que le développement économique favorise un système d'extraction, de production, de distribution, de consommation et d'élimination qui respecte les fondements biophysiques de la nature. Ceci aura pour conséquence de renforcer l'intégrité écologique des processus biologiques et d'assurer la pérennité des ressources naturelles. Et de noter que le besoin de répondre au changement climatique présente également une chance pour stimuler la transformation économique. Car, a-t-il dit, un développement qui résiste au climat et qui stimule la croissance comble le déficit énergétique et réduit la pauvreté. « Le changement climatique souligne l'urgence d'adopter des

politiques saines, génératrices de croissance indépendante de la menace climatique. Les stratégies de croissance verte peuvent générer des politiques et des programmes qui atteignent ces objectifs simultanément. Elles accélèrent les investissements dans les technologies et les nouvelles industries propres tout en gérant les coûts et les risques pour les contribuables, les entreprises et les communautés », a prévenu Didace Pembe, lançant ainsi un plaidoyer pour les énergies renouvelables.

Pour le président de l'AECO, en effet, non seulement l'Afrique dispose d'un gigantesque potentiel en énergies renouvelables, mais aussi, grâce à une vision juste et à des engagements politiques forts, ce continent peut contribuer à la révolution mondiale de l'énergie en passant directement aux technologies renouvelables et en améliorant les vies grâce à des énergies domestiques plus propres et plus sûres. Il a, par ailleurs, relevé que le développement économique sur la base des énergies renouvelables nécessite de gros investissements que la plupart des pays africains n'ont pas. Il a profité de cette brèche pour souligner l'impérieuse nécessité de rendre plus accessible les financements climatiques et d'améliorer leur flux en vue de les diriger vers les régions et les communautés les plus vulnérables d'Afrique.

Lucien Dianzenza

LOMAMI

L'Olpa offusqué par l'agression brutale d'un journaliste à Luputa

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a manifesté son indignation suite à l'agression de François Katuku Buya, journaliste à Radiotélévision la prospérité (RTP), station communautaire émettant à Luputa, à 143 km de Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami.



Tout en condamnant l'agression du professionnel de média en plein exercice de son métier, Olpa laisse entendre qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave à la liberté d'information garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il appelle, en conséquence, les autorités compétentes à sanctionner sévèrement l'auteur de cette agression.

François Katuku Buya, indique cette organisation, a été brutalement agressé le 11 mai par le gestionnaire d'une station d'eau appelée Kaya-lubulu, à Luputa, André Kalenda Mbuyi, au moment où il effectuait un reportage sur une cérémonie de passation des responsabilités à la tête de cette station. « André Kalenda a asséné plusieurs coups de poing au journaliste, l'accusant de travailler pour un média qui critique régulièrement ses actions au cours de l'émission "Bushala buamba" (En français, «Que cela soit dit») », a expliqué Olpa. Selon cette organisation, l'émission diffusait les déclarations des habitants de Luputa se plaignant sur la pénurie d'eau potable dans leur cité. Elle fait savoir que le journaliste s'en est sorti avec une blessure au visage.

L.D.

CULTURE

Trois journées portes ouvertes au Musée national

En marge de la Journée internationale des musées célébrée le 18 mai, le bâtiment en briques rouges qui longe le boulevard Triomphal, à quelques encablures du Palais du peuple, sera d'accès gratuit du 20 au 22 mai, aux Kinois et touristes en séjour dans la capitale.

L'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC) met beaucoup d'entrain à organiser les trois journées portes ouvertes, dans le but de recevoir un maximum de visiteurs. «Le Courrier de Kinshasa» tient de son directeur général, Placide Mumbembe, que tout un programme a été mis en place pour s'assurer de la réussite de cette activité. Il prévient que « le jeudi 19 mai, un carnaval motorisé va faire le tour de la ville pour parler davantage du musée et emmener le public à le visiter ». Ce sera le point d'orgue des actions de proximité déjà en cours. « En amont, nous avons organisé des descentes sur le terrain, des moments de sensibilisation », a-t-il assuré, ajoutant : « Depuis jeudi jusqu'à aujourd'hui samedi 14 mai, nos équipes de la section éducation et marketing et d'autres agents du musée sensibilisent le public, notamment les élèves scolaires ».

Privilégiant le contact personnel avec les visiteurs sollicités, Placide Mumbembe signale avoir ciblé les écoles riveraines ainsi que plusieurs autres communes de la ville. En effet, l'IMNC a ratissé large en joignant également

« celles de la périphérie de Kinshasa afin d'emmener les élèves à venir visiter le musée ». Par ailleurs, on s'en doute, les écoliers ne sont pas la seule cible. Les journées portes ouvertes sont aussi « une opportunité offerte aux enseignants du primaire et du secondaire » d'y accéder. Pour le directeur gé-

ral, cela va contribuer à enrichir leurs connaissances personnelles, convaincu que « le musée constitue un support pédagogique important ».

Visites gratuites

«En ouvrant le musée au public, notre objectif est de sensibiliser le

public kinois et les touristes présents en cette période à Kinshasa à le visiter », a indiqué Placide Mumbembe, soutenant : « De manière générale, les Kinois ne viennent pas parce que les entrées sont payantes ». Ceci constitue un motif pour plusieurs de ne pas venir quoiqu'ils en ressentent l'envie de-

puis son ouverture en novembre 2019, a-t-il souligné. « Nous avons voulu ouvrir le musée pendant trois jours, du vendredi au samedi, afin de permettre à un plus grand nombre de venir le visiter gratuitement », a indiqué le directeur général de l'IMNC.

Placide Mumbembe a rappelé que toutes les activités susmentionnées sont organisées en marge de la Journée internationale des musées, soulignant : « Le 18 mai est une journée exclusivement consacrée aux exposés scientifiques où des chercheurs vont échanger autour des pratiques muséales ». Les échanges vont porter sur le thème général de cette année, à savoir « Le pouvoir des musées ». Il sera abordé dans la perspective de réfléchir « sur la manière dont le musée peut jouer un rôle majeur pour le développement d'un pays. Comment il peut contribuer au changement des mentalités et favoriser le vivre-ensemble de la population à travers des expositions, l'impact des objets conservés dans le musée sur les pratiques sociétales », a dit le directeur général.

Nioni Masela



Une rencontre d'artistes dans l'une des salles du musée national/Adiac

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ESCRIME

Les athlètes congolais affûtent leurs armes

Les Diabes rouges hommes et dames d'escrime sont depuis plusieurs jours en stage de préparation du championnat d'Afrique d'escrime, prévu du 13 au 19 juin au Maroc.

Près de quinze athlètes présélectionnés s'entraînent quotidiennement au stade Alphonse-Massemba-Débat pour préparer efficacement la grande fête de l'escrime africain. Une compétition qui regroupera plusieurs pays du continent au Maroc. Le travail est fondé sur les attaques et contre-attaques sur trois épreuves en deux versions, notamment le sabre et l'épée en version masculine puis le sabre pour les dames.

Selon les membres du staff et de la direction technique, la préparation se déroule normalement par rapport au programme initié et soumis au bureau exécutif de la fédération. « Vous savez, nous sommes parmi les cinq fédérations qui mouillent le maillot pour réaliser leurs objectifs, alors nous n'avons pas droit à l'erreur. Nous n'irons pas au Maroc pour nous amuser mais pour ramener quelques médailles à la maison », a indiqué le directeur technique national, Gaël Diamonika.

Il a profité de l'occasion pour inviter tous les Congolais qui pratiquent l'escrime à venir participer aux entraînements, pour permettre, d'après lui, aux entraîneurs de



Les athlètes en pleine démonstration/Adiac

composer facilement l'ossature de l'équipe nationale, ouverte à tout le monde.

Si les athlètes et le staff technique dirigé par coach Mabila se disent disponibles et prêts à intensifier le travail afin de maximiser les chances du Congo lors de cette compétition, la fédération également affiche son optimisme. Elle déplore, en même temps, quelques problèmes logistiques et techniques dus, par exemple, à l'absence des rencontres amicales de haut niveau.

« Le bureau exécutif ne cesse de multiplier les stratégies pour réussir ce pari car nous conti-

nuons toujours à les soutenir moralement et financièrement, malgré les difficultés de trésorerie. Nous sommes vraiment déterminés à honorer le Congo lors de cette grande fête de l'escrime africain. Nous souhaitons que les athlètes soient internés mais les moyens ne le permettent pas », a expliqué Alban Kaky, président de la fédération.

Il faut noter que le Congo revient sur la scène internationale après plus de sept ans d'absence puisque la dernière fois que les Diabes rouges ont participé à cette compétition date de 2015.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 34e et dernière journée

Déjà champion, Laval s'incline à Orléans (2-3). Encore une prestation solide de Marvin Baudry, pas été aidé par le duo Carlier-Baldé au sein de la défense à trois. Du côté de l'USO, Fred Dembi était titulaire sur la droite de la défense à trois orléanaise. Sur le banc lors des deux matches précédents, Owen Matimbou n'était pas sur la feuille de match vendredi soir.

Annecy, victorieux de Sedan (2-0), jouera en Ligue 2 la saison prochaine. De retour dans le groupe, Kévin Mouanga est entré à la 82e. Promus de N2 en 2020, les Hauts-savoyards retrouvent la L2 vingt-neuf ans après leur dernière saison.

Longtemps dans la course à la montée, Bourg-Péronnas avait perdu ses illusions avant cette ultime journée et un lourd revers à Villefranche (1-4). Sans Loris Mouyokolo, absent.

Du côté du Mans, l'élan est également coupé depuis un bon moment. Sans envie, les Manceaux font match nul à Saint-Brieuc (2-2). Sans Durel Avounou, non retenu par Cris.

Le Red Star termine en fanfare face à Concarneau (5-1). Joël Ngoya, qui enchaînait une seconde titularisation, était aligné au milieu de terrain. Remplacé à la 61e, alors que le score était acquis.

En embuscade au second poteau, Mons Bassoumina a ouvert le score d'une demi-volée du droit. Mais malgré le 9e but de la saison de l'ancien Nancéien, Bastia-Borgo s'incline en fin de match face à Sète (1-2). Lancé à la 71e, Alan Dzabana a fait basculer le match par ses combinaisons avec Sbai, auteur du doublé décisif : sur le premier, Sbai s'appuie sur l'ancien Lyonnais à l'entrée de la surface. Dzabana manque son dribble, mais sous sa pression, un défenseur corse remet le cuir à Sbai (1-1, 88e). A la 90e, la passe lobée de Dzabana est limpide 2-1. Les Sétouais, avec Jason Ngouabi titulaire et averti à la 67e, se maintiennent in extremis, envoyant Bastia-Borgo en National 2.

Déjà condamné après une saison exécutable, Boulogne parachève sa saison par une défaite à Chambly. Sans Herman Moussaki, écarté du groupe depuis plusieurs matches.

Camille Delourme



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)
« Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville
Brazzaville – Phase I »
Secteur : « transport »

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-088 -/- AMI N° xxx/MATIER/DGGT/CET-CEP



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement, un financement sous forme de prêt, afin de couvrir le coût du « Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I » et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'évaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : l'évaluation finale de la mise en œuvre du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation ; l'audit final conformément à la réglementation nationale en vigueur au moment de l'approbation du projet et aux politiques et aux directives pertinentes des règles et procédures en matière de sauvegardes environnementale et sociale de la BAD, ainsi que la sauvegarde opérationnelle SO2 de la BAD liée à la réinstallation involontaire des populations.

Il s'agira d'un mandat à réaliser dans le cadre d'une Consultation individuelle. Un contrat

sera signé avec le Consultant qui sera retenu.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, qualification, etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition du 15 Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+1)

Coordination Technique / Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). -BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com; batoung123@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le xxxxxxxx à 12h 30mn (Heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention :

« AMI N° xxx/MATIER/DGGT-CET-CEP/Services d'un consultant (individuel) pour la réalisation l'évaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m). »

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA. -

RECONNAISSANCE DES TERRES COUTUMIÈRES

Aucun dossier validé par la Commission nationale

Sur les cinq dossiers examinés au cours de la session ordinaire de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières du département de Pointe-Noire, tenue le 13 mai sous la direction du ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, aucun n'a été validé.

Le ministre d'Etat Pierre Mabiala, s'exprimant pour la circonstance, a indiqué que dans un Etat de droit comme la République du Congo, les familles propriétaires terriens n'ont pas le droit de faire tout ce qui leur semble bon sur la gestion de la terre. « *La gouvernance terrienne est légitimée dans notre pays, la terre est un élément important dans le développement socio-économique d'un pays. J'exhorte l'ensemble des participants à barrer la route à tous les inciviques fonciers* », a-t-il déclaré.

La loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en ses articles 12, 13 et 44 stipule que les terres coutumières sont interdites de lotissement, de cession à titre onéreux ou gra-



Des participants à la session /Adiac

tuit d'échange, de donation entre vifs et d'acquisition par prescription avant leur reconnaissance par l'Etat. Tout lotissement, toute cession, toute donation entre vifs, ou de façon générale, toute mutation ou tout transfert de propriété portant sur les terres coutumières reconnues par l'Etat ne peut s'effectuer qu'après l'immatriculation de celles-ci.

Quiconque selon cette même loi vend à plusieurs personnes la même terre ou le même terrain est puni d'un emprisonnement d'un an au moins à cinq ans au plus et d'une amende d'un million à cinq millions FCFA ainsi que ses complices. Ainsi, sur l'ensemble des dossiers examinés, aucun n'a été validé par les membres de la commission, et un seul dossier d'une famille a été ajourné.

Séverin Ibara

SANTÉ

Les infirmiers exhortés à améliorer leurs prestations

Un focus a été organisé le 12 mai à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée internationale de l'infirmière. Il a été demandé aux participants de s'approprier les connaissances reçues pour les mettre en pratique dans leurs structures respectives.

Plus d'une centaine de personnel soignant venue des différents hôpitaux et structures sanitaires de la ville océane a pris part à l'activité organisée sur le thème "La qualité des soins et la sécurité des patients : une priorité pour le personnel soignant de l'hôpital général Adolphe-Sicé".

Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs des soins sur le terrain de la pratique, tel a été l'objectif de l'atelier. " *En organisant la Journée internationale de l'infirmière, notre souhait est de voir le personnel infirmier s'impliquer aux côtés d'autres catégories socio-professionnelles dans la mise en œuvre emphatique des soins et services de qualité* ", a dit Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. " *La qualité des soins et la sécurité des patients en milieu hospitalier constituent un problème crucial et une préoccupation majeure dans la satisfaction des usagers* ", a-t-il ajouté.

En présentant l'activité, Clotaire Missamou Makoumbou, directeur des Soins infirmiers médico-techniques et réadaptations à l'hôpital général Adolphe-Sicé, a fait l'historique de la journée. Celle-ci, a-t-il dit, est célébrée dans le monde depuis plus de soixante ans à l'intention du personnel infirmier mais aussi pour rendre hommage à Florence Nightingale, la première infirmière qui a posé les bases du métier d'infirmière moderne au XX^e siècle. En effet, la jeune Londonienne a imposé, lors de la guerre de Crimée, son autorité aux médecins militaires et révolutionné les soins infirmiers, généralisant les règles

d'hygiène les plus élémentaires auprès des soldats. Elle deviendra plus tard une experte en santé publique, modernisant les hôpitaux publics, créant la toute première école d'infirmières de l'empire britannique. Après la communication inaugurale sur la qualité et la sécurité des patients/accompagnants, une priorité pour la santé mondiale et le leadership en soins infirmiers : défi du moment dans la marche vers les services et soins de qualité aux clients, vingt communications ont meublé les assises. A travers les échanges et débats, il a été montré de nombreux dysfonctionnements dans les hôpitaux et structures sanitaires de la place avec pour conséquence immédiate le mauvais accueil des patients. A cela s'ajoute l'insuffisance du leadership infirmier dans ces structures.

Ainsi, pour pallier toutes ces pratiques à proscrire, il a été suggéré de renforcer les capacités du personnel évoluant en soins infirmiers par la formation continue, d'accroître leurs capacités en leadership, de redynamiser le comité de lutte contre les infections nosocomiales dans les hôpitaux, de faire un plaidoyer auprès des responsables du système de santé pour l'amélioration des conditions de travail en vue d'une meilleure offre et qualité des soins aux patients.

En clôturant les travaux, le directeur général de l'hôpital général Adolphe Sicé a souhaité que les participants capitalisent les enseignements reçus, s'approprient ces connaissances et les mettent en pratique dans leurs structures respectives.

Hervé Brice Mampouya

ARTS SCÉNIQUES

L'écrivain Huppert Malanda honoré à Ngoyo

Le Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte Mateve, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, a rendu hommage le 12 mai au poète Huppert Malanda dont l'œuvre littéraire, "Le premier jour du futur", mise en scène par le conteur Jorus Mabiala, a été jouée sur scène par des jeunes artistes en formation dans ledit centre.



Une vue du spectacle joué au Centre de ressources du conte /Adiac

L'activité s'inscrivait dans le cadre de l'agenda du Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité qui rend régulièrement hommage aux auteurs, écrivains et hommes de lettres à travers des prestations culturelles diverses et variées.

Huppert Malanda a publié "Le premier jour du futur" aux Editions+, dans la collection Ayina. C'est un recueil de poèmes écrits au lendemain de la guerre fratricide de 1993 au Congo qui a profondément déchiré le tissu social après la Conférence nationale souveraine. Les cris de l'auteur, les incantations, les pleurs, les douleurs mais aussi l'espérance et le sursaut moral des victimes et bourreaux de cette sombre époque de l'histoire, peints par l'auteur, ont été extériorisés sur scène par près de quinze jeunes artistes dont nombreux sont montés sur les tréteaux pour la première fois.

Mise en scène par le conteur Jorus Mabiala, le spectacle inédit sous forme de théâtre

conté et de subtile déclamation poétique de l'œuvre d'Huppert Malanda est une interpellation pour un monde plus humaniste, débarrassé de la haine, de la cruauté et la barbarie.

" *Le premier jour du futur s'achève comme il a commencé par la fugitive impression d'avoir vécu un rêve éveillé d'artistes avec la lugubre sensation prophétique d'une fin qui ne fait que commencer* ", écrivait le préfacier Léopold Pindy Mamonsonso.

Huppert Malanda est né en République du Congo. Journaliste et fonctionnaire municipal à la mairie de Brazzaville, il est le président de l'atelier Senghor Association des écrivains du Congo et délégué de la Société des poètes français en République du Congo. Distingué à plusieurs reprises pour la qualité et l'immensité de ses œuvres, il est une valeur sûre de la jeune génération des poètes congolais.

H.B.M.

CENTENAIRE DE LA VILLE OCÉANE

L'historique de la ville

Deuxième ville de la République du Congo, Pointe-Noire a été fondée en 1921, en raison des qualités maritimes de la baie, lorsqu'il fallut fixer un terminus maritime à la voie ferrée Congo-Océan entre Brazzaville et l'océan Atlantique. Fondée par décret du 22 mai 1922, elle fut la capitale du Moyen-Congo de 1950 à 1959. Ce sont des navigateurs portugais qui ont donné le nom au site de Pointe-Noire, « Punta Negra », pour avoir repéré sur la côte un éperon de blocs de pierre noire.

1936 sera la période de développement de la cité avec l'arrivée de la population du pays. L'hôpital sera construit, le marché s'agrandit, c'est la formation de la première couronne. Le premier quartier à être loti sera le Camp Chic, fait des maisons de la SCIC. Officiellement créée le 11 mai 1922, la ville de Pointe-Noire devient commune en 1939. Le 16 novembre 1956, le premier maire congolais de la ville, Stéphane Tchitchellé, est élu.

Pointe-Noire est la capitale économique de la République du Congo, située à l'extrême sud du pays. Sise à l'ouest de l'Afrique, sur la façade atlantique, la ville constitue le débouché naturel d'un axe de communication prépondérant entre l'Afrique centrale et les eaux internationales. A ce titre, elle représente pour le pays un poumon économique alimenté par l'activité du terminal pétrolier de Djeno et de son port en eau profonde.

Avec près de deux millions d'habitants dans l'agglomération, Pointe-Noire, aussi appelée Ponton La Belle ou Ndindji, est l'ancienne capitale du Moyen-Congo à l'époque coloniale et du département du Kouilou au moment de l'indépendance. Aujourd'hui séparée de ce dernier, elle est devenue un département à part entière divisé en six arrondissements. Elle est jumelée avec la ville française du Havre en Normandie. Depuis le début des années 1980, Pointe-Noire n'a cessé de croître et d'attirer de nouveaux habitants, du fait surtout de l'activité pétrolière de Total (ancien Elf Congo), d'ENI et d'autres groupes pétroliers mais aussi parce que la ville a été globalement épargnée par les affrontements consécutifs à la guerre civile qui secoue le Congo-Brazzaville dans les années 1990.

Toponymie

Pointe-Noire est surnommée Ponton par ses habitants, ou Ndindji, en référence à l'ancien village de pêcheurs sur lequel on l'a bâtie. Le toponyme Pointe-Noire est dérivé du nom portugais Punta Negra qui apparaît pour la première fois sur une carte de 1484 en référence à une prééminence rocheuse sombre.

Géographie, climat et topographie

Pointe-Noire bénéficie d'un climat tropical de savane, assez doux le jour (de 21,4° de température moyenne en juillet à 26,8° en mars) et d'une température encore plus douce le soir (environ 22° à 26°). L'année climatique est marquée par deux saisons sèches, l'une courte de janvier à mars et l'autre longue de juin à octobre, entrecoupées par deux saisons des pluies de deux mois chacune environ. Ces caractéristiques tendent à varier ces derniers temps en liaison avec des changements climatiques. On enregistre parfois des températures qui s'élèvent à plus de 30°.

La ville est située dans le prolongement d'une fine plaine littorale en contre-bas d'un plateau qui prolonge le Mayombe, massif montagneux de faible altitude qui sépare Pointe-Noire de la capitale Brazzaville située à 510 km à l'ouest. Ce relief explique non seulement la difficulté de communication entre le littoral congolais et la cuvette congolaise (d'où le département éponyme), mais également la nécessité de la ligne de chemin de fer pour exporter depuis Pointe-Noire les ressources de l'arrière-pays.

À une échelle plus fine, le site de Pointe-Noire est entrecoupé de collines et de vallons marécageux. Les dunes littorales et les marnes sableuses rappellent les caractéristiques de



côte à lido qui ont donné naissance à la dépression où s'est implantée Pointe-Noire.

Cette sédimentation continue, caractéristique des cordons littoraux, est aujourd'hui menacée par la construction du port en eau profonde qui a entraîné un net recul du trait de côte de l'ordre de deux à trois mètres par an. Ce phénomène menace désormais le cimetière de Loango, le Père-Lachaise congolais qui abrite notamment la sépulture de Jean-Félix Tchicaya, premier député noir de l'Assemblée Nationale française.

Démographie, croissance et consommation de l'espace

La population de la municipalité de Pointe-Noire est d'environ 715 334 habitants, selon le recensement de 2007, répartis sur six arrondissements qui sont Lumumba, Mvou-mvou, Tié-Tié, Loandjili, Mongo Mpoukou et Ngoyo. Ce grand nombre d'habitants s'explique par le fait que la ville a connu un très fort taux d'accroissement de sa population d'environ 4,5 % en moyenne de sa fondation jusqu'aux années 1990.

Aujourd'hui, la croissance reste forte alors même que la densité moyenne du département-commune est la plus élevée du pays avec 1 6369,2 habitants au km² (en 2007). L'agglomération, qui déborde désormais la municipalité, et en incluant les habitants non-déclarés, compterait aux alentours de 1 500 000 habitants.

La caractéristique essentielle de Pointe-Noire est son développement urbain extensif qui a pour conséquence la consommation incontrôlée de l'espace. Cette forte consommation de l'espace est aussi due au mode de construction qui privilégie l'extension horizontale pour la plus grande partie de la ville, en particulier en direction de l'est. De ce fait, l'agglomération, en moins de cinquante ans, a grandi de façon exponentielle et elle est largement sortie de ses limites originelles pour couvrir aujourd'hui 1144 km².

Portrait socioculturel et religieux

Du point-de-vue des origines nationales, les statistiques de la ville océane représentent environ 70 % de la population de la municipalité contre plus de 90 % dans l'ensemble du pays, le reste étant constitué de ressortissants de la République démocratique du Congo (15 %), d'Africains de l'ouest (5 %), de Libanais et d'expatriés européens dont une partie est le produit d'une immigration illégale que le pays avait essayé de combattre dans le cadre de l'opération d'envergure nationale "Mbata ya bakolo", tout particulière-

ment à Pointe-Noire.

Sur le plan sociologique, la ville compte 48 % d'habitants de moins de 20 ans, 18 % de chômeurs en incluant le secteur informel (sens élargi) mais seulement 9 % au sens Bureau international du travail (en 2012).

Au regard des pratiques linguistiques, la langue la plus parlée est le kituba ou le munukutuba qu'on appelle le kikongo facile, suivie du français, langue officielle du pays. Le kituba est la « langue du chemin de fer », langue véhiculaire des régions bordant le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), qui facilite les échanges commerciaux entre la population desdites régions.

Enfin, pour ce qui relève des appartenances religieuses, la population de la ville se déclare majoritairement chrétienne (catholique, protestante, kimbanguiste) à 58 %, contre 27 % d'athées ou d'agnostiques, 11 % relevant des églises dites de réveil et 2 % de musulmans.

Organisation administrative

Avant la réforme administrative de 2003, Pointe-Noire est le chef-lieu de la région du Kouilou. Elle est depuis séparée de ce dernier et devient un département autonome administré par un préfet. Depuis 2011, la ville de Pointe-Noire compte six arrondissements : Lumumba, Mvou-Mvou, Tié-Tié, Loandjili, Mongo-Mpoukou et Ngoyo. Elle englobe aujourd'hui de nombreuses localités qui auparavant étaient des districts, c'est le cas de Ngoyo, Siafoumou ou Loango.

Principaux événements de la fondation à nos jours

La ville voisine de Loango, capitale du royaume du même nom, a été la première porte d'entrée des colons au Moyen-Congo, colonie créée à la suite des explorations de Pierre Savorgnan de Brazza. Mais elle a rapidement été supplantée par Pointe-Noire, une fondation européenne de 1883 entreprise par le colonel Cordier. En effet, la période qui va des années 1880 à 1920 est marquée par la très progressive occupation militaire du Congo et sa pacification. Robert Cordier, le commandant du Sagittaire, dépêché par Pierre Savorgnan de Brazza pour empêcher la progression des Belges, signe un traité de paix avec les dignitaires vilis établis à Tchimbamba qui lui permet de s'établir sur le site du futur port de Pointe-Noire. La ville reste encore éclipsée par Loango qui est, jusqu'en 1920, le chef-lieu du Kouilou bien qu'elle devienne dès 1910 le chef-lieu du Moyen-Congo après que Brazzaville est devenue le siège

du gouvernement général de l'ensemble de l'Afrique équatoriale française (AEF).

C'est la décision de construire un port en eau profonde qui a poussé les administrateurs coloniaux à abandonner Loango au profit de Pointe-Noire. Elle est aussi, de ce fait, choisie pour être le terminus du CFCO, grande entreprise ayant nécessité jusqu'à 125 000 travailleurs. Pour les mobiliser tous dans ce Moyen-Congo qui n'est alors peuplé que de 400 000 habitants en 1920, le gouverneur général de l'AEF, Victor Augagneur, crée alors la circonscription du CFCO, le 26 septembre 1921, avec chef-lieu Loudima tandis que Pointe-Noire devient pour la première fois un district à part entière et éclipse Loango. En 1922, Victor A gagnant réaménage encore la division administrative du Moyen-Congo et le Kouilou redeviendra une région mais cette fois-ci avec Pointe-Noire comme chef-lieu ; cela sonnera le glas de Loango qui tombera progressivement dans l'oubli.

Le premier lotissement de la ville se fait en septembre 1922 dans la zone du port mais le périmètre urbain ne sera délimité que par l'arrêté du gouverneur Marchand, en date du 9 décembre 1925. Le 28 décembre 1936, le gouverneur général de l'AEF, François Joseph Reste, élèvera Pointe-Noire au rang de commune mixte tout comme Port-Gentil. Pointe-Noire deviendra commune de plein exercice par la loi du 18 novembre 1955. Mais, auparavant, par décret n° 50-276 du président du Conseil des ministres de la France, Georges Bidault, en date du 28 février 1950, Pointe-Noire sera devenue le chef-lieu du territoire du Moyen-Congo.

En 1921 est donné le premier coup de pioche des travaux de la construction du CFCO et de ses ports par le gouverneur général Victor Augagneur. À partir de 1949, et jusqu'au vote de l'Assemblée territoriale du 28 novembre 1958, Pointe-Noire devient capitale du Moyen-Congo, en abritant le siège du gouverneur, du chef du territoire et de l'Assemblée territoriale ainsi que des services administratifs.

En novembre 1958, à la suite de la loi-cadre de Gaston Defferre de 1956, le territoire du Moyen-Congo devient la République autonome du Congo, premier pas vers l'indépendance qui est proclamée le 15 août 1960. À la suite de cette décision se tiennent les premières élections législatives qui voient, le 21 novembre 1959, à la suite d'événements que l'on peut qualifier de rocambolesques et de dramatiques en même temps, l'abbé Fulbert Youlou va être élu Premier ministre de la République du Congo, en battant Jean-Félix Tchicaya, le premier et unique député congolais à l'Assemblée française dès 1946.

À la suite des incidents ayant émaillé les élections législatives, les députés de l'UDDIA, étant restés seuls dans la salle, décident du vote de l'acte constitutionnel, dans la même nuit transfèrent sans débat et consultation la capitale du Congo à Brazzaville, lieu plus rassurant pour les vainqueurs de ces élections. Pointe-Noire cesse, de ce fait, d'être la capitale du Congo en 1959. Dès lors, si elle garde sa place de première ville économique du pays avec ses usines, son port, ses ateliers du CFCO, elle perd son autonomie administrative, toutes les décisions en ce qui la concerne émanant désormais des autorités en place à Brazzaville.

Faustin Akono
(À suivre)

HUMEUR

Quand le cycle « construction-déconstruction » retarde la République !

On ne doit plus se le cacher, des comportements irresponsables ont trop fait du tort au pays. Les Congolais applaudissent toujours quand des premières pierres sont posées ici et là pour un développement tout azimut, attestant la matérialisation des œuvres d'intérêt public.

Mais ce qui est bizarre, ces mêmes Congolais sont les premiers à mettre à sac ces exploits, à la moindre agitation sociale ou politique. Un pays pourrait-il réellement se mailler des nouvelles infrastructures dans ce contexte de destruction ?

Le Congolais manque d'esprit de conservation de la chose déjà acquise. Et pourtant, le développement que nous souhaitons doit commencer par le respect de la chose publique.

Il n'est pas question pour nous d'étaler les réalisations depuis l'indépendance du pays jusqu'à maintenant. Mais nous pouvons tout de même jeter notre regard sur certaines des décennies 1980 et 2000 pour dire que quelque chose a quand même été fait, même si nous en voulons davantage.

Oui, on peut avoir toutes les technologies nouvelles du monde en matière de développement durable mais hélas, si les velléités de les détruire à moindre secousse politique ne quittent pas notre mentalité, nous serons toujours en train de faire du surplace.

S'en prendre au patrimoine infrastructurel du pays parce qu'on n'est pas d'accord sur certains aspects est un vrai recul socio-économique. Voler les installations électriques d'un aéroport ou d'un stade ou bien détruire les forages d'eau pour tous dans une localité donnée, c'est participer par là même à la mise à sac du pays et freiner son développement socio-économique pour le bien-être social.

La culture du sabotage des biens publics est forcément à bannir car elle est suicidaire pour le pays tout entier

Faustin Akono

COMMÉMORATION

La ville océane fête ses cent ans

Pour marquer le début de la célébration du centenaire de la capitale économique du Congo, un colloque scientifique international, placé sur le thème «Pointe-Noire, des origines à aujourd'hui», a été ouvert par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 11 mai dans la salle de conférence de la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN). Les assises qui réunissent des experts et universitaires nationaux et internationaux prendront fin le 13 mai.

Membres du gouvernement, autorités locales, élèves et étudiants ont pris part à la grande cérémonie, après avoir été reçus à l'esplanade de la direction du PAPN par des sons de musique et des chants des groupes locaux qui ont donné une couleur festive au colloque qui annonce le début de la célébration du centenaire de Pointe-Noire. Le colloque permet de scruter « Pointe-Noire, des origines à aujourd'hui », comme l'indique son thème. Plusieurs détails sur l'histoire de la ville sont ressortis dans les interventions d'Anatole Collinet Makosso; Jean François Kando, député maire, président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire; Jean Luc Mouthoud, président du comité d'organisation; et Yolande Borton Ofouémé, présidente du comité scientifique du colloque.

Surnommée «Ponton la belle», Pointe-Noire (encore appelée Ndji-Ndji), ancien village des pêcheurs vilis, et encore simple district en 1921, fut créée le 11 mai 1922 par un décret marqué du sceau de Victor Augagneur, gouverneur général de l'Afrique équatoriale française. Ancien chef lieu de la région du Kouilou, la ville doit son développement à la construction du port et de la voie ferrée la reliant Brazzaville, sur la rive droite du fleuve Congo. Au fil du temps, la capitale économique du Congo a connu un essor économique et industriel mais, son extension s'est faite sans maîtrise de la gestion foncière. Ce qui fait qu'aujourd'hui la ville est confrontée à diverses difficultés,

entre autres, en matière de gestion urbaine, foncière et environnementale, de préservation des ressources de la mer, de pollution liée à l'exploitation des hydrocarbures, a souligné Jean Luc Mouthoud.

Beaucoup d'enjeux et de défis à relever

D'où l'organisation de ce colloque scientifique international par le groupe interdisciplinaire de recherches et d'études urbaines en collaboration avec le laboratoire de géographie, environnement et aménagement de la Faculté des lettres, arts et des sciences humaines et l'Université Marien-Ngouabi. L'événement, a indiqué Jean François Kando, sera «une grande messe à travers laquelle Pointe-Noire va revisiter son histoire et se projeter sur son avenir à court-moyen et long terme».

Le colloque permettra donc d'envisager la nouvelle ville de Pointe-Noire. «La nouvelle ville de demain ne consistera pas à l'abandon de la ville actuelle mais plutôt à sa restructuration en profondeur pour aboutir vers l'éradication de toutes les poches de pauvreté urbaines identifiées», a expliqué Jean François Kando. Pour Yolande Borton Ofouémé : «La ville de Pointe-Noire de demain est celle de la décentralisation qui lui donnera, grâce à son double statut de département et de commune, toutes les chances de se développer de façon durable. Le président de la République Denis

Sassou N'Guesso s'engage à donner plus de moyens pour propulser les actions de la décentralisation sur tout le territoire national. C'est un espoir pour Pointe-Noire».

L'espoir de Pointe-Noire, c'est aussi la municipalisation accélérée additionnelle, évoquée par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, que la ville bénéficie et qui sera lancée dans les jours qui viennent. Une municipalisation qui contribuera à l'arrimer à la modernité et à lui doter de nouvelles infrastructures de qualité pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

Le Premier ministre, après avoir rendu un hommage aux hommes qui ont forgé l'histoire de Pointe-Noire, a vanté la beauté et les qualités de cette ville, en la personnifiant à travers des mots d'amour et de reconnaissance très ovationnés. «Pointe-Noire, nous allons te rendre encore plus belle à l'occasion de ton centenaire, nous allons te revêtir de ta plus belle robe et de tes plus belles parures pour que tu sois aussi belle que tu l'as été», a promis Anatole Collinet Makosso.

Notons que les festivités du centenaire s'étendront jusqu'à la fin de l'année. Par ailleurs, rendant un hommage à ses prédécesseurs, Jean François Kando a remercié le président de la République et son gouvernement pour avoir créé les conditions de la grande commémoration du centenaire de Pointe-Noire, malgré la dureté des temps.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

PHOTOGRAPHIE

La deuxième édition de Kokutan'Art bientôt lancée à Brazzaville

Les Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville (Kokutan'Art) donnent rendez-vous aux professionnels et amateurs de la photographie pour un moment de découverte et de partage exceptionnel, du 27 mai au 1er juin, à l'Institut français du Congo ainsi qu'aux ateliers Sahn.

Kokutan'Art signifie « Rencontres avec l'art ». Porté par Lebon Chansard Ziavoula dit Zed, artiste visuel et responsable de la plateforme Mbongui Art Photo, cet événement se veut un moment de réflexion et d'échange afin de valoriser le métier de photographe en Afrique et particulièrement en République du Congo.

« La première édition nous a permis de mesurer notre sens de créativité et de croire davantage en nous. Malgré la situation sanitaire due à la covid-19, nous avons osé et aujourd'hui le festival Kokutan'Art rentre désormais dans l'agenda culturel des festivals au niveau national et international. C'est un grand plaisir de voir notre bébé grandir, plaisir que je partage avec toute mon équipe. Pour cette deuxième édition, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes afin de présenter au public un événement à la hauteur de ses attentes », a confié Lebon Chansard Ziavoula, directeur du festival Kokutan'Art.

A l'image de la précédente, la deuxième édition s'articulera autour des ateliers, expositions, rencontres et des projections ayant pour objectif de créer une plateforme d'expression des photographes d'Afrique et d'ailleurs, ainsi que de promouvoir la création et la production photographiques contemporaines du Congo et du conti-

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO **MBONGUI ART PHOTO**

KOKUTAN'ART
Rencontres Internationales de la Photographie d'Auteur de Brazzaville

27 MAI > 1^{ER} JUIN

- Expositions photographiques
- Rencontres professionnelles
- Tables rondes
- Workshop
- Projections

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
LES ATELIERS SAHM

L'Afrique qui vient

PHOTOGRAPHES SELECTIONNES

KHRIS PANNESCOUCKE (BELGIQUE)
YVON NGASSAM (CAMEROUN)
SOULEY ABDOULAYE (NIGER)
RALFF LHYLIANN (CONGO)
NATHALIE GUIRONNET (FRANCE)
MIRNA KINTOMBO (CONGO)
LEA LUND & ERIK K (SUISSE)
JOHN KALAPO (MALI)
FRANÇOISE BENOMAR (MAROC)
DUVERGÉ JEAN-PIERRE (FRANCE)
CHRISTEL ARRAS (RWANDA)
CHRIST KIMVIDI (CONGO)

mbonguiartphoto@gmail.com, 00242 06 623 81 36

Photo : Jean-Pierre Duvergé

ent. Le Congo, le Cameroun, le Rwanda, le Mali, le Niger, le Maroc, la France, la Suisse et la Belgique sont les différents pays invités à ce rendez-vous. Cette année, avec pour thématique « L'Afrique qui vient », Kokutan'Art se veut le prétexte pour se questionner : où en sommes-nous ? Qu'est-ce qui nous arrive et où allons-nous ?

Quelles sont les grandes lignes de fracture ou encore les grands antagonismes qui nous donnent l'impression de vivre un moment particulièrement agité de l'histoire de notre monde ; qui nous donnent le sentiment inquiet d'être face à des choix irréconciliables, ou encore de vivre une histoire qui se décline désormais sur le monde du dé-

sordre et du fracas ?

A en croire le directeur du festival, les photographes sont donc appelés, durant les six jours de ce rendez-vous, à partager leurs regards sur l'Afrique ou plutôt les « Afriques », en prenant en compte les diasporas et tous les autres Afro descendants, et sur les enjeux auxquels elle est confrontée,

les mutations qu'elle traverse, sa planétarisation et, même, à fantasmer l'avenir de ce continent riche de promesses.

Khris Pannecoucke, photographe et cinéaste belge, est l'invité spécial de cette deuxième édition du festival Kokutan'Art. En 2017, il publie un livre photo sur les berges du fleuve intitulé « Fleuve Congo River ». Les clichés composés de photographies issues de ce livre et de portraits d'artistes de rue seront présentés sous forme d'exposition durant le festival. Ce, en plus des œuvres d'autres artistes expérimentés, à savoir Duvergé Jean-Pierre, Françoise Benomar, John Kalapo, Léa Lund, Eric K, Christelle Arras, Mirna Kintombo, Ralf Lhyliann dit Cid Lyther, Nathalie Guironnet, Yvon Ngassam, Souley Abdoulaye et Christ Kimvidi.

Par ailleurs, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, les participants à l'atelier photo prélude au festival, animé par Robert Nzaou, présenteront également leurs œuvres photographiques au cours de l'événement. « Les préparatifs vont bon train au stade où nous sommes. Toute l'équipe se mobilise pour la réussite totale de cet événement. Cependant, nous sommes ouverts aux propositions de partenariat et de sponsoring », a fait savoir Lebon Chansard Ziavoula.

Merveille Atipo

RÉFLEXION

Sur la table du jeu mondial ...

Le 31 décembre dernier, alors que partout dans le monde les cloches sonnaient les douze coups de minuit marquant l'avènement de la nouvelle année 2022, personne n'aurait imaginé la redistribution des cartes sur la table du jeu international à laquelle nous assistons aujourd'hui. Tout, en effet, semblait indiquer que les grandes puissances s'entendraient enfin sur l'essentiel, à savoir la lutte contre la pandémie de covid-19 et le dérèglement climatique, la relance de l'économie mondiale, la résolution des crises régionales, l'appui accru des pays émergents par les nations riches de l'hémisphère nord.

Or c'est exactement le contraire qui s'est produit avec une série d'événements totalement imprévus – mais non imprévisibles – dont nous ne vivons que les pre-

miers instants et qui vont modifier en profondeur à très court terme les relations entre les cinq continents de la planète.

° D'abord, bien sûr, le déclenchement de la guerre contre l'Ukraine par la Russie qui a pris une tournure étonnante puisque l'armée rouge n'a pas été capable de s'imposer sur le terrain alors même que le président Vladimir Poutine affirmait y parvenir en quelques heures. Un aveu de faiblesse qui a surpris tous les dirigeants de la planète et dont nous continuons de vivre les différentes péripéties avec des pertes humaines énormes, des destructions matérielles effrayantes, des menaces sur la paix mondiale sans précédent.

° Ensuite le renforcement spectaculaire du camp occidental avec un double mouvement dont nous

vivons seulement les premiers instants : l'entrée plus que probable de tous les pays de l'Est et du Nord de l'Europe dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, l'élargissement de l'Union européenne dont le nombre de membres – 27 actuellement – pourrait atteindre, voire même dépasser à brève échéance le chiffre de 35. Deux mouvements qui auront nécessairement des conséquences fortes sur la gouvernance occidentale.

° Enfin la remise en question de la gouvernance onusienne par les nations du Tiers-Monde en raison de l'incapacité dont a fait preuve le Conseil de sécurité de prévenir le conflit en cours entre l'Ukraine et la Russie et dont sont largement responsables ses membres permanents. Une remise en question qui était inévitable à plus ou moins long terme mais dont les événements

présents vont faire une priorité au cours des semaines et des mois à venir que cela plaise ou non à la Chine, aux Etats-Unis, à la France, au Royaume-Uni, à la Russie.

Conclusion de ce qui précède : les cartes se rebattent indiscutablement sur la scène du jeu mondial et les rapports de force entre les grandes puissances se modifient profondément. D'où la nécessité pour les observateurs d'observer avec la plus grande attention les événements à venir et pour les dirigeants des pays dits « émergents » – africains tout particulièrement – de faire entendre leur voix avec plus de force au sein des institutions internationales.

Nous entrons, en effet, clairement dans une nouvelle ère stratégique.

Jean-Paul Pigasse